



AVIS PUBLIC
Demande de dérogation mineure

AVIS est par la présente donné que :

Lors de la séance régulière qui sera tenue le **lundi 11 novembre 2013**, à 20 heures, à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice, située au 111, route des Pionniers, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Emplacement de l'immeuble :

L'immeuble faisant l'objet de la demande est situé au 360, rue Saint-Hubert (lot 5 259 640 du cadastre du Québec), dans le secteur de la rue Beauséjour.

Description de la demande :

La demande de dérogation vise à permettre que la marge de recul latérale est du bâtiment accessoire annexé projeté soit de l'ordre de 2,4 mètres plutôt que de 4 mètres, tel que prescrit à la Grille des spécifications pour la zone CC 4 du Règlement de zonage 51-97 (B).

Cette demande de dérogation est disponible pour consultation durant les heures d'ouverture des bureaux à l'hôtel de ville.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance régulière du **11 novembre 2013** à 20 heures à la salle des séances du conseil à la maison de la Justice située au 111, route des Pionniers.

Donné le 17 octobre 2013.

La greffière,

Chantal Plamondon
